

Procès-verbal de l'installation du conseil communautaire du 18 janvier 2017

Nombre de conseillers titulaires : 99

Nombre de conseillers suppléants : 67

Le dix-huit janvier deux mil dix-sept à 18h30, les conseillers titulaires auprès de la communauté de Communes du Nord Est Béarn, dûment élus par les conseils municipaux des communes membres, se sont réunis à la salle des délibérations de la Maison de la COMMUNAUTE sur la convocation qui leur a été adressée par le Président par interim, Michel CHANTRE,

Etaient présents les conseillers suivants :

AAST	MORLANNE	Romain	
ABERE	CUILLET	Myriam	
ANDOINS	ROCHE	Christian	
ANOS	DESCLAUX	Christelle	
ANOYE	POTHIN	Maïté	
ARRICAU-BORDES	RIGAUD	Marie-Odile	
ARRIEN	LOUSTAU	Martine	
ARROSES	CANTOUNET	Michel	
AURIONS-IDERNES	TRUCO	Philippe	
BALEIX	ROUSTAA	Vincent	
BARINQUE	BURON	Bernard	
BARZUN	MINVIELLE	Maurice	
BASSILLON-VAUZE	LAGARRUE	Claude	
BEDEILLE	DIAZ	Sébastien (suppléant)	
BERNADETS	DEBOSSE	Yvan	
BETRACQ	DUBERTRAND	François	
BUROS	CARRERE	Thierry	

	ARRIBE	Michel	
	CHATELIN	Marie-Claude	
	VAUTIER	Josiane	
CADILLON	MURILLO	Charles	
CASTILLON-LEMBEYE	GAYE	Robert	
CORBERE-ABERES	SANSOT	Raymond	
COSLEDAA-LUBE-BOAST	BOURGUINAT	Pascal	
CROUSEILLES	LAMAZERE	Georges	
ESCOUBES	JEANTET	Jean-Pierre	Absent excusé
ESCURES	VIGNAU	Jean-Michel	
ESLOURENTIES-DABAN	BOUDIGUE	Xavier	
ESPECHEDE	BERGERET	Régine	
ESPOEY	BARRERE	Jean-Pierre	
	LASCASSIES	Jean-Jacques	
GABASTON	MAGENDIE	Michel	
GAYON	PEILHET	Pierre	
GER	MATTEI	Jean-Paul	Pouvoir à Martine MONTAGUT
	MONTAGUT	Martine	
	POUBLAN	Bernard	
	PONNEAU	Evelyne	

GERDEREST	BOINOT	Elisabeth	
GOMER	MAGENDIE	André	
HIGUERES-SOUYE	COUSTET	Yolande	
HOURS	LARBIOUZE	Olivier	
LABATMALE	LAFARGUE	Mathieu	
LALONGUE	HURBAIN	Martine	
LANNECAUBE	BARBE	Patrick	
LASSERRE	JANTROY	Michel	
LEMBEYE	DESSERE	Jean-Michel	
LESPIELLE	MARCHENAY	Bernard	
LESPOURCY	SUAREZ	Christophe (suppléant)	
LIMENDOUS	LAGARRUE	Jean-Paul	
LIVRON	MINVIELLE	Fabien	
LOMBIA	CACHEIRO	Bernard	
LOURENTIES	LAHORE	Frédéric	
LUC-ARMAU	MONTAUBAN	Isabelle	
LUCARRE	ROUMIGOU	Christian	
LUGGARIER	VELEZ	Daniel	
LUSSAGNET-LUSSON	BRIERE	Arnaud	
MASPIE-LALONQUERE-JUILLACQ	CAPDEVIELLE	Eliane	

MAUCOR	CARTER	Robert	
MOMY	GAIRIN	Marc	
MONASSUT-AUDIRACQ	DEPOORTER	Alain	
MONCAUP	HUGUES	Gabriel	
MONPEZAT	CARPENTIER-CHAMPROUX	Annick	
MORLAAS	FORTE	Dino	
	CONGIU	Gérard	
	COPIN-CAZALIS	Sandrine	
	COSTE	Pierre	
	DEMONTE	Robert	
	DOMENGES	Huguette	
	GARIMBAY	Jean-Claude	
	LAPORTE-LIBSON	Eliane	
	LASSEGNORE	Pierrette	
NOUSTY	SEGOT	Joël	
	BORDE-BAYLACQ	Claude	
	NOUGUEZ	Alain	
OUILLOU	POUTS	Sylvie	Pouvoir à M. Claude BORDE-BAYLACQ
	FOURCADE	Jean-Marc	
PEYRELONGUE-ABOS	ARMAU	Pierre	

PONSON-DESSUS	LALANNE	Jean-Claude	Absent excusé
PONTACQ	LARRAZABAL	Didier	
	CAZENAVE	Chrystelle	Pouvoir à Henri SOUSBIELLE
	LARBEOU	Monique	
	LARRE	Françoise	
	SOUSBIELLE	Henri	
	VOISIN	Christophe	
RIUPEYROUS	LACAZE	Alban	
SAINT ARMOU	CAYRAFOURCQ	Frédéric	
SAINT CASTIN	FINZI	Arthur	
SAINT JAMMES	CASTERAN	Christian	
SAINT LAURENT-BRETAGNE	MARINE	Benoît	
SAMSONS-LION	CASTETS	Philippe	
SAUBOLE	LASSERE	Bernard	
SEDZERE	LARROZE	Lucien	
SEMEACQ-BLACHON	BAUD	René	
SERRES-MORLAAS	PEDEBOY	Stéphane	
SIMACOURBE	CHANTRE	Michel	
SOUMOULOU	TREPEU	Alain	
	BAZES	Dominique	

	MASSIGNAN	Bernard	
UROST	NOGUES	Sylvette	

I. Installation du conseil communautaire

Monsieur Michel CHANTRE a procédé à l'appel nominal des membres du conseil. Il a dénombré 94 conseillers présents dont 2 suppléants et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie. a déclaré le conseil communautaire de la communauté de communes du Nord Est Béarn installé.

Conformément à l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur René BAUD, doyen d'âge. Monsieur René BAUD est passé à l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

II. Désignation du secrétaire de séance

M Vincent ROUSTAA a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT).

III. Election du président

1. Présidence de l'assemblée

Monsieur René BAUD a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il est rappelé qu'en application des articles L. 2122-4, L.2122-7 et L.5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L.5211-2 du même code, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur René BAUD a fait appel de candidature pour le poste de président.

Monsieur Arthur FINZI et Monsieur Pascal BOUGUINAT proposent leurs candidatures pour occuper cette fonction.

2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- Mme Sandrine COPIN-CAZALIS
- M. Christophe VOISIN

3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de votants 97
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 10
- Nombre de suffrages exprimés (a-b) 87
- Majorité absolue 49

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Arthur FINZI	70	Soixante-Dix
Pascal BOUGUINAT	15	Quinze
Vincent ROUSTAA	1	Un
Michel MAGENDIE	1	Un

4. Proclamation de l'élection du président

Monsieur Arthur FINZI, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

IV. Détermination du nombre des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Arthur FINZI, élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1, L.2122-2 et L.5211-10 du CGCT, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn peut disposer de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre de vice-présidents.

V. Election des vice-présidents

1. Election du Premier Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Jean-Pierre BARRERE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 15.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 82.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Jean-Pierre BARRERE	82	Quatre-Vingt-Deux

Monsieur Jean-Pierre BARRERE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

2. Election du Second Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Second Vice-président.

Monsieur Michel CHANTRE et Monsieur Marc GAIRIN proposent leurs candidatures pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 9.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 88.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Michel CHANTRE	60	Soixante
Marc GAIRIN	28	Vingt-Huit

Monsieur Michel CHANTRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Second Vice-président et a été immédiatement installé.

3. Election du Troisième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Troisième Vice-président.

Monsieur Dino FORTE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 10.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 87.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
FORTE Dino	87	Quatre-vingt-sept

Monsieur Dino FORTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Vice-président et a été immédiatement installé.

4. Election du Quatrième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Quatrième Vice-président.

Monsieur Didier LARRAZABAL propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 17.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 80.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Didier LARRAZABAL	80	Quatre-vingt

Monsieur Didier LARRAZABAL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Vice-Président et a été immédiatement installé.

5. Election du Cinquième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Cinquième Vice-Président.

Monsieur Philippe CASTETS et M. Michel MAGENDIE proposent leurs candidatures pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 5
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 92
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Philippe CASTETS	54	Cinquante-quatre
Michel MAGENDIE	39	Trente-neuf

Monsieur Philippe CASTETS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Vice-Président et a été immédiatement installé.

6. Election du Sixième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Sixième Vice-Président.

Monsieur Bernard BURON propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 14
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 83
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Bernard BURON	83	Quatre-vingt-trois

Monsieur Bernard BURON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Sixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

7. Election du Septième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Septième Vice-Président.

Monsieur Alain TREPEU propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 16
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 81
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
TREPEU Alain	81	Quatre-vingt-un

Monsieur Alain TREPEU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Septième Vice-Président et a été immédiatement installé.

8. Election du Huitième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Huitième Vice-Président.

Madame Annick CARPENTIER-CHAMPROUX propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 20.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 77.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Annick CARPENTIER-CHAMPROUX	77	Soixante-dix-sept

Madame Annick CARPENTIER-CHAMPROUX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Huitième Vice-Président et a été immédiatement installée.

9. Election du Neuvième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Neuvième Vice-Président.

Monsieur Thierry CARRERE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 19.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 78.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Thierry CARRERE	78	Soixante-dix-huit

Monsieur Thierry CARRERE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Neuvième Vice-Président et a été immédiatement installé.

10. Election du Dixième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Dixième Vice-Président.

Monsieur Bernard POUBLAN propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 14.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 83.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Bernard POUBLAN	83	Quatre-vingt-trois

Monsieur Bernard POUBLAN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Dixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

11. Election du Onzième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Onzième Vice-Président.

Monsieur Jean-Michel DESSERE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97.
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 25.
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 72.
- d. Majorité absolue 49.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Jean-Michel DESSERE	72	Soixante-douze

Monsieur Jean-Michel DESSERE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Onzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

12. Election du Douzième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Douzième Vice-Président.

Monsieur Robert DEMONTE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 27
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 70
- d. Majorité absolue 49

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Robert DEMONTE	70	Soixante-dix

Monsieur Robert DEMONTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Douzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

13. Election du Treizième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Treizième Vice-Président.

Monsieur André MAGENDIE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 18
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 79
- d. Majorité absolue 49

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
André MAGENDIE	79	Soixante-dix-neuf

Monsieur André MAGENDIE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Treizième Vice-Président et a été immédiatement installé.

14. Election du Quatorzième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Quatorzième Vice-Président.

Monsieur Christian ROCHE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 12
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 85
- d. Majorité absolue 49

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Christian ROCHE	85	Quatre-vingt-cinq

Monsieur Christian ROCHE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatorzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

15. Election du Quinzième Vice-Président

Monsieur Arthur FINZI a fait appel de candidature pour le poste de Quinzième Vice-Président.

Madame Martine LOUSTAU et Monsieur Michel MAGENDIE proposent leurs candidatures pour occuper cette fonction.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants 97
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 12
- c. Nombre de suffrages exprimés (a-b) 85
- d. Majorité absolue 49

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Martine LOUSTAU	58	Cinquante-huit
Michel MAGENDIE	27	Vingt-sept

Madame Martine LOUSTAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Quinzième Vice-Président et a été immédiatement installée.

VI. Bureau communautaire

Monsieur le Président a exposé qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, « le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres ».

Ainsi, il a été décidé à l'unanimité que le bureau communautaire serait constitué de 25 membres, à savoir le Président, les 15 Vice-Présidents et 9 conseillers communautaires délégués.

A l'unanimité, l'Assemblée communautaire a choisi de voter sur une liste composée des noms suivants :

- **Patrick BARBE**
- **Régine BERGERET**
- **Eliane CAPDEVIELLE**
- **Robert GAYE**
- **Alban LACAZE**
- **Jean-Paul LAGARRUE**
- **Lucien LARROZE**
- **Maurice MINVIELLE**
- **Romain MORLANNE**

A l'unanimité, l'Assemblée a choisi de voter à main levée.

Se sont abstenus Messieurs Pierre COSTE, Marc GAIRIN, Jean-Michel DESSERE, Pierre PEILHET, Christian ROUMIGOU, Michel MAGENDIE, Claude BORDE-BAYLACQ et Sylvie POUTS.

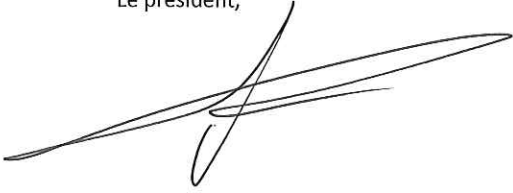
Avec 89 voix pour et 8 abstentions, sont donc élus les candidats présentés.

VII. Observations et réclamations

VIII. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 19 janvier 2017 à 00 heures 17 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, le conseiller le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire de séance.

Le président,



Le conseiller le plus âgé,



Le secrétaire de séance,



Les assesseurs

